



Aux Conseils locaux des lycées

Objet : Réforme des programmes
Chèques livres

Brest, le 14 mai 2010

Depuis de nombreuses semaines, nous intervenons au niveau départemental, régional et national sur la mise en place de nouveaux programmes en lycée pour la prochaine rentrée. Vous trouverez ci-joint un récapitulatif d'extraits de différents courriers.

Dans le même temps, le Conseil Régional de Bretagne a demandé à un cabinet d'audit de réaliser « *une étude quantitative et qualitative du dispositif actuel sur les cinq dernières années. Cette étude vise à évaluer la perception de cette politique publique et à situer l'action de la Bretagne par rapport aux politiques menées par les autres régions.*

Le volet qualitatif de la démarche d'évaluation s'inscrit dans la tenue de tables-rondes, animées par le chef de projet du cabinet Equation Management et, en tant que partenaire de notre dispositif, nous vous invitons à y participer, et à exprimer, en toute liberté, votre vision du dispositif. »

Pour le Finistère Deux dates ont été retenues : le Mardi 18 mai 2010 au Lycée Kérichen à Brest, de 14h à 16h et le mercredi 19 mai au Lycée Brizeux, à QUIMPER de 9h30 à 11h30.

Lors de la mise en place du dispositif chèques livres par la région Bretagne, le Comité régional FCPE Bretagne a rencontré à plusieurs reprises le Conseil Régional et lui a rappelé que la FCPE était pour la gratuité dans le cadre du service public d'éducation. Il était donc du ressort du Conseil Régional de discuter avec le gouvernement pour les financements.

Nous avons également indiqué que la démocratie ne consistait pas à attribuer la même somme à toutes les familles. La gestion du système au privé ainsi que la mise en place d'audit représente un coût important, y a-t-il eu un audit sur ce point ?

Le choix et la gestion des manuels ne pourraient-ils se faire à un niveau régional ? Pourquoi, pour qui, multiplier les manuels ? Pour les maisons d'édition ? Beaucoup de questions qui n'ont jamais eu de réponse si ce n'est : mais cela va vous apporter des adhérents !

La FCPE est malgré tout partenaire du Conseil Régional car nous ne pouvons pas laisser des familles dans le besoin, mais nous continuons à affirmer haut et fort notre désaccord avec ce système. Nous avons vu que dans d'autres régions, les Conseils Régionaux agissaient autrement : Certains ont racheté tous les livres aux coopératives et les gèrent en direct ou par l'intermédiaire des établissements avec ou sans l'aide des associations de parents ; d'autres proposent des passes qui servent pour l'achat ou la location de manuels avec d'autres avantages, réduction cinémas, théâtre, musique, ... Il existe pleins de possibilités. La Région Bretagne a choisi la facilité en distribuant un chèque à tous et en confiant cela à des boîtes privées. Le chèque c'est un plus par rapport à ce qui n'existait pas, (les élus précédents avaient juste commencé une aide aux boursiers avec une gestion par les établissements), mais la région peut mieux faire pour tendre à l'équité.

De plus, cette année, vu le retard dans la parution des manuels, quelle sera la validité des chèques livres ?

Est-il utile de changer tous les manuels ? Cela doit être soumis à discussion avec les chefs d'établissements et les enseignants.

Pouvez-vous nous faire remonter rapidement quelques éléments sur le fonctionnement dans vos établissements de la gestion des manuels scolaires ? Nous vous le demandons depuis un certain temps mais nous avons eu peu de réponses.

Merci.

Pour le bureau,
Le Président Pierre Jagot

PJ : extraits de positions sur le système chèques livres
Courrier FCPE nationale au ministre
Notes aux recteurs sur les manuels scolaires
Courrier du Syndicat national de l'édition
Courrier du ministère aux proviseurs